

Session du 26 juin 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 26 juin 2024, par visioconférence, sa deuxième session ordinaire de l'année 2024, sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales à court et à moyen termes et des évolutions des marchés de capitaux de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sur la période du 30 avril 2023 au 30 avril 2024.

Au plan international, le Conseil a pris note du ralentissement projeté de l'activité économique mondiale en raison du niveau encore élevé des taux directeurs des principales banques centrales à l'échelle internationale, pour lutter contre l'inflation, du ralentissement du secteur de l'immobilier en Chine et de la persistance des tensions géopolitiques, en lien avec la poursuite des conflits en Ukraine et à Gaza. En effet, selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, publiées en avril 2024 par le FMI, la croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 3,2 % en 2024 et 2025 comme en 2023. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, revenant de 6,8 % en 2023 à 5,9 % en 2024 et à 4,5 % en 2025, en lien avec le recul anticipé des prix internationaux des produits de base et de l'orientation projetée des politiques monétaires.

En Afrique subsaharienne, le PIB réel progresserait de 3,8 % en 2024, après 3,3 % en 2023, pour ensuite atteindre 4,1 % en 2025. En ce qui concerne la CEMAC, les services de la BEAC tablent sur : i) une croissance économique autour de 3,6 % en 2024 contre 2,0 % en 2023, soutenue par la bonne tenue des activités pétrolière et non pétrolière ; ii) des tensions inflationnistes persistantes, à 5,5 % en 2024 contre 5,6 % en 2023 ; iii) une dégradation du solde budgétaire, hors dons, qui reviendrait à -0,2 % en 2024 après 0,0 % en 2023, et une détérioration du solde de compte courant, dons officiels compris, qui reculerait d'un excédent de 3,5 % du PIB en 2023 à 1,5 % du PIB en 2024 ; iv) une augmentation de la masse monétaire à 12,6 % en 2024, contre 9,1 % en 2023 ; et v) un repli des réserves de change de 2,7 %, à 6 699,0 milliards à fin 2024, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,2 %, contre 74,8 % un an plus tôt et à 4,3 mois d'importations de biens et services en 2024, contre 4,8 mois en 2023.

S'agissant de l'activité du marché des Valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a noté que : i) l'encours a augmenté de 14,1 % au cours de la période sous-revue, pour s'établir à 6 663,9 milliards de FCFA à fin avril 2024 ; ii) la moyenne annuelle des taux de couverture des émissions a progressé de 343 points de base, passant de 75,64 % à 79,07 %, et iii) le coût moyen des émissions s'est accru de 5,67 % à 6,37 % pour les BTA et de 8,49 % à 8,62 % en ce qui concerne les OTA. Il s'est félicité de la dynamique observée sur le marché

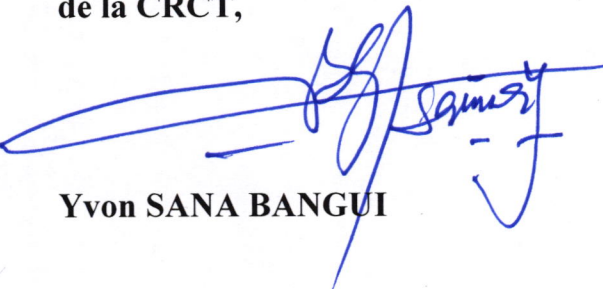
secondaire avec des évolutions enregistrées concernant les opérations d'achats-ventes de titres (1 690 opérations réalisées pour un montant nominal de 4 149,9 milliards de FCFA, contre 1 229 opérations d'une valeur nominale de 2 927,7 milliards de FCFA un an plus tôt) et de transfert de titres sans contrepartie en espèces (5 031 opérations réalisées d'une valeur nominale de 5 508,2 milliards de FCFA, contre 3 322 opérations d'une valeur nominale de 4 875,1 milliards de FCFA un an auparavant).

Dans le cadre des activités menées pour dynamiser le marché des Valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des conclusions des travaux de la 10^{ème} session ordinaire du Cadre Permanent de Concertation des Trésors Publics de la CEMAC (CPC-TP-CEMAC) tenue à Pointe-Noire, du 03 au 07 juin 2024. Les échanges se sont appesantis principalement sur : *i)* le retour d'expériences des Trésors publics sur les prérequis pour des interventions efficaces sur le marché : état des lieux et perspectives ; et *ii)* les Spécialistes en Valeurs du Trésor : du statut d'intermédiaire au cantonnement à la posture d'investisseur, quelles pistes de solutions. La session a également été enrichie par les échanges sur d'autres thèmes secondaires, notamment : *i)* la gestion budgétaire : l'état des lieux et perspectives dans la CEMAC sur les principes budgétaires, l'élaboration, le processus d'exécution et la suivi-évaluation budgétaire ; *ii)* les risques budgétaires : état des lieux et mécanisme de gestion dans le contexte de la CEMAC ; *iii)* la feuille de route pour le développement du marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC (principales recommandations) ; et *iv)* quelle stratégie pour la problématique de renforcement des capacités humaines de l'écosystème financier de la CEMAC.

Enfin, le Conseil a pris acte des avancées notoires enregistrées et des perspectives à court et à moyen termes concernant les actions supplémentaires relatives à l'approfondissement du marché des Valeurs du Trésor, ainsi que l'évolution de la deuxième phase de la fusion des marchés financiers de la CEMAC.

Fait à Yaoundé, le 26 juin 2024

**Le Président du Conseil de Surveillance
de la CRCT,**



Yvon SANA BANGUI